Bureau: No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI 17 OCTOBRE 1879.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE.

Les steamers de cette ligne [illegible] de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit:

LABRADOR, Sangher, mercredi, 16 octobre.
SAINT LAURENT, Lachesnez, mercredi, 23 oct.
FRANCE, Trudelle, mercredi, 30 octobre.

Prix du passage (en or) pour le Havre:

Première cabine (vin compris).......$100
Deuxième ....
Troisième ....

BILLETS ALLER ET RETOUR A PRIX REDUITS.

Passage d'entrepont avec aménagement supérieur, comprenant vin, literie et ustensiles, $35 en or pour le voyage simple de la Nouvelle-Orléans à Paris.

Les passagers munis d'une astérique ne prennent pas de passagers d'entrepont.

L. GRAND, Agent,
Gallier Court, No 3,
Nouvelle-Orléans.

4mai—1an

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

STEAMERS ENTRE BRÊME ET LA NOUVELLE-ORLÉANS, VIA LE HAVRE, SOUTHAMPTON ET LA HAVANE.

Les steamers du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier comme suit:

De Brême.		De la Nlle-Orléans.	
Frankfurt	2 Oct.	environ	3 nov
Hannover	23 "	environ	24 "
[illegible]	6 nov.	environ	8 déc
[illegible]	20 "	environ	22 "
Frankfurt	4 déc.	environ	5 janv.

Ces steamers font escale, en venant ici, au Havre et à la Havane, et, en allant en Europe, à la Havane et à Southampton.

PRIX DU PASSAGE:

De Brême, Southampton ou le Hâvre à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:
Chambre...$150 en or. | Entrepont...$36, en or.
De la Nouvelle-Orléans à Southampton, Hâvre ou Brême:
Chambre...$150 en or. | Entrepont...$45, en or.
De la Nouvelle-Orléans à la Havane:
Chambre...$35 en or. | Entrepont...$15, en or.
Pour les enfants au-dessous de 10 ans, moitié prix.
Pour les enfants au-dessous de 1 an, gratis.

N. B. Notre agent pour le Texas, M. Peter H. Erhard, à Galveston, est autorisé à délivrer des passages d'entrepont, aux conditions suivantes:
De Brême à Galveston..........$42 00 en or.
De " à Indianola..........45 50 do.

La compagnie se réserve le droit de changer la route des steamers, leurs jours de départs annoncés et les prix du passage.

Les soussignés vendent des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de détails, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER & CO.,
Agents,
12 juin No. 42 de la rue de l'Union.

Pour New-York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants:

KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
CORTES.

Le steamer
NEW ORLEANS,
Capt. T. P. C. Halsey,

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse
MARDI, 29 Oct., à 6 h. P. M.

Assurance par cargaison est prise par cette ligne à 1/2 pour cent.

Passage—Cabine..........$30
Entrepont..........25
Billet d'excursion..........50

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
4mai—1an Rue Carondelet No 41.

STATE LINE.

De New York à Belfast et à Glasgow, TOUS LES JEUDIS.
Confort, Rapidité, Sécurité.

BILLETS, aller et retour, pour tous les points de l'Europe, aux prix les plus bas.

Salon, Secondes cabines et Entrepont.

Pour billets, informations, etc., s'adresser à
AUSTIN, BALDWIN & CO,
72 Broadway, New-York,
ou à A. K. MILLER & CO.,
35 Carondelet, Nouvelle-Orléans.

C'est la seule ligne ayant des secondes cabines, elle offre aux voyageurs des avantages sous le rapport de l'économie et du confort que ne présente aucune autre route.
24 mars—9 mois 12 sem

LIVERPOOL.

Ligne Américaine pour Liverpool.

La seule ligne transatlantique sous PAVILLON AMERICAIN. Un départ tous les JEUDIS, de Philadelphie.

LIGNE RED STAR, POUR ANVERS.

Un départ de NEW-YORK et de PHILADELPHIE, alternativement, TOUS LES 15 JOURS. C'est la route la meilleure et qui coûte le moins pour toutes les parties de l'Europe centrale, l'Italie, etc. S'adresser à
PETER WRIGHT & SONS, Philadelphia,
ou à A. K. MILLER & Co, 35 Carondelet,
10 mai—9mt12s [Nlle-Orléans.

Ouverture de la Pharmacie

HOMŒOPATHIQUE

DE

BŒRICKE & TAFEL.

Cette pharmacie vient d'être ouverte au
No 136 de la rue du Canal,
NOUVELLE-ORLÉANS.

ELLE est la succursale des pharmacies établies depuis 1835, à New York et à Philadelphie. On trouvera toujours les médicaments homœopathiques purs, les boîtes de remèdes à l'usage des familles, ainsi que les ouvrages en français en anglais et en allemand.

PRIX DE NEW-YORK.

6 déc—1 an t 2

Guérison positive des rhumatismes, de la goutte, de la névralgie et de toutes les maladies provenant de l'impureté du sang. La mixture anti-rhumatismale de Jurgielwicz est le remède le plus populaire du pays; Il a plus de vente que tous les autres remèdes ensemble et c'est le remède patenté le plus coûteux qui existe.

Il est recommandé par tous les principaux médecins et c'est une mixture purement végétale. Si le malade après avoir consommé une ou deux bouteilles ne s'en trouve pas mieux, il peut être sûr qu'il ne souffre d'aucun des maux ci-dessus mentionnés et il sera inutile de continuer. Prix de la bouteille $1 50.

A vendre par tous les principaux droguistes.
FEESLEW & CO. propriétaires,
P. O. Box 1406 Nlle-Orléans.
17 nov 1an

Ligne de Belize et Honduras.

Le steamer en fer américain de 1ère classe,
E. B. WARD, Jr.,
Capt. G. PIZZATI, partira positivement ....à 5 h. P. M. de son quai en face de la place Jackson, pour Ruatan et Utila.

Pour fret ou passage, ayant des aménagements supérieurs, s'adresser à
S. OTERI, & BRO.,
23 et 25 Front Levée, 24 et 26 Fulton, entre Gravier et Poydras.

N. B.—Le "Ward" fera le service ci-dessus conjointement avec nos goélettes régulières.
7 mars—1 an.

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas.

A dater du 3 décembre 1877, le bateau à vapeur ST. FRANCIS BELLE, partira, de la tête de la rue Canal, à sept heures et demie du matin, pour Westwego, et transportera les passagers qui se rendront aux stations du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas. Il quittera Westwego à 5 heures du soir et arrivera à la Nouvelle-Orléans à 5-45 P. M.

Le bateau qui se reliera au train d'excursion du dimanche partira d'ici à 8 heures du matin et sera de retour le même jour à 5 heures 45 m. du soir.

Le fret sera au même endroit, à 3 heures et 30 minutes sera livré le lendemain matin.

C. S. PAYNE,
4 déc— Surintendant.

Paquebot de la malle, pour Vicksburg
Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

Pour Vicksburg, Davis' Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.

Le bateau à vapeur
NATCHEZ,
T. P. Leathers Capitaine,
J. F. Muse, Commis.

Se reliant, à Vicksburg à la ligne Pariset pour les rivières Yazoo, Tallahatchie, et à la ligne Anchor pour Memphis, Caire et St.-Louis.

Le capitaine se réserve le droit de passer tous les débarcadères qu'il jugera convenable.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JANNEY & WORK, 106 Commune et
J. E. CARLIN, 17 rue Tchoupitoulas.
25sept—

Paquebot régulier de la cote et Baton-Rouge.

Deux voyages par semaine.

Départ de la Nouvelle-Orléans tous les LUNDIS SOIR à 5 heures et tous les VENDREDIS matin à 10 heures.

Le nouveau bateau à vapeur
ST. JOHN,
E. O. MELANÇON, capitaine.

Partira comme il est dit plus haut pour Baton-Rouge, Plaquemine, Donaldsonville, et tous les débarcadères intermédiaires. Retournant en ville tous les dimanches et mercredis.

Pour frêt ou passage s'adresser à bord ou à
E. O. MELANÇON,
9 Oct.— No 32 Bienville.

Paquebot de la Côte jusqu'à Thibodeaux. Trois fois par semaine.

HENRY TÊTE,
J. F. AUCOIN, Capitaine,
M. H. LANDRY, Commis.

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les MARDIS à 10 heures A. M. et tous les JEUDIS et SAMEDIS à 12 heures M.

Retour: il partira de Donaldsonville tous les MERCREDIS, VENDREDIS et DIMANCHES matin.

Le HENRY TÊTE prendra du fret pour tous les débarcadères du Bayou Lafourche jusqu'à Thibodeaux.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
B. RIVET,
105 rue Decatur, près St. Louis.

P. S.—Atterre le jour pour déposer son fret et fait positivement comme il est indiqué plus haut.
16 juillet—1 an

Pour Covington, Madisonville et Mandeville.

Jusqu'à nouvel ordre, le steamer
NEW CAMELIA,
partira du Lac, comme suit:

Le LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du train de 11 heures du matin; le MERCREDI et le SAMEDI, à l'arrivée du train de 4 heures de l'après-midi, du N. O. City Railroad, partant de la rue du Canal.

Retour: il quittera Madisonville les LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI et DIMANCHE matins. Le LUNDI et le JEUDI, il ira jusqu'à "Old Landing."

Il se reliera, à chaque voyage, avec le steamer Baby, pour Covington.

FRET.

Le "New Camelia" recevra le fret, à chaque voyage, au Pont Magnolia, près du Bassin.

Ces voyages se feront tant que le steamer ne sera pas arrêté par le mauvais temps ou les basses eaux.

Les bagages (seulement) sont reçus à l'encoignure Canal et Carondelet, au départ du train correspondant avec le départ du bateau.

Pour plus de détails, s'adresser à
C. M. SORIA,
28avril 78— Au No 20 de la rue de l'Union.

Baie St-Louis, Passe Christian et Biloxi.

Le beau steamer neuf
NEW CAMELIA
à basse pression et transportant la malle des Etats-Unis,
Capitaine WM. HANOVER,

commencera un service régulier entre la Nlle-Orléans, la Baie St-Louis et la Passe Christian JEUDI, 2 mai. Il partira de l'extrémité du CITY RAIL ROAD, au Lac, tous les MARDIS et VENDREDIS, à l'arrivée du train de 11 heures du matin.

Il quittera BILOXI pour la Nouvelle-Orléans, tous les MERCREDIS et SAMEDIS, à 5 heures du matin.

Un dépôt de fret vient d'être établi au Pont Magnolia, Nouveau Bassin: il y sera reçu du fret pendant toute la journée, les lundis et les jeudis, et jusqu'à 8 heures du matin les mardis et vendredis pour les chevaux et bestiaux.

Pour les taux du fret et les autres renseignements, s'adresser à
C. M. SORIA, Agent,
No. 20 de la rue de l'Union.

Le service sera régulier à moins de mauvais temps ou basses eaux. 24mars 15 oct.

NEW-ORLEANS SAVINGS INSTITUTION
156 rue du Canal,
D. URQUHART, Président,
THOS. A. ADAMS, 1er Vice-Président,
THOS. A. CLARKE, 2nd "
CHAS. J. LEEDS, 3ème "
CHAS. KILSHAW, Trésorier.

DIRECTEURS.

Thos. A. Adams,	Geo. Jonas,
Thos. A. Clarke,	J. G. Gaines,
C. J. Leeds,	C. Schneider
S. Jamison,	Carl Kohn,
A. Moulton,	T. L. Bayne,
A. Palfrey,	D. Urquhart.

28 mars—1 an

KATHAIRON'S (KATHAIRON)

Only 50 Cents per Bottle.

It promotes the GROWTH, PRESERVES the COLOR, and increases the Vigor and BEAUTY of the HAIR.

OVER THIRTY YEARS AGO LYON'S KATHAIRON FOR THE HAIR was first placed in the market by Professor E. Thomas Lyon, a graduate of Princeton College. The name is derived from the Greek, "KATHRO," signifying to cleanse, purify, rejuvenate, or restore. The favor it has received, and the popularity it has obtained, is unprecedented and incredible. It increases the GROWTH and BEAUTY of the HAIR. It is a delightful dressing. It eradicates Dandruff. It prevents the Hair from turning gray. It keeps the head cool, and gives the hair a rich, soft, glossy appearance. It is the SAME in QUANTITY and QUALITY as it was over a QUARTER of a CENTURY AGO, and is sold by all Druggists and Country Stores at only Fifty Cents per Bottle.

Woman's Glory is Her Hair.
LYON'S
KATHAIRON

Avis spécial.

A partir de lundi, 5 août, les trains de passagers partiront d'Alger pour Morgan City le LUNDI, le MERCREDI et le VENDREDI, à 8 heures du matin. Le ferryboat quitte le pied de la rue Ste Anne à 7 heures et demie du matin. Les trains, pour revenir à Alger, partent de Morgan City à midi 45 minutes.

Un train de passagers partira d'Alger pour Houma le MARDI et le SAMEDI à 8 heures du matin, et quittera Houma, pour revenir à Alger, à 1 heure et quart de l'après-midi.

Les trains de fret partiront d'Alger le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI à 8 heures du soir.

A ces trains de fret sera joint chaque fois un wagon pour passagers.
3 août—

The Great Piedmont Air Line.
Via Atlanta, Ga., et Charlotte, N. C.

LA route la plus courte de 72 milles pour New York et les points intermédiaires. Wagons-dortoirs de Pullman, de la Nouvelle-Orléans à Atlanta; wagons-salon, avec lits, d'Atlanta à New York, par la voie de Richmond, sans changement. En réalité, pas de changement de chars entre la Nouvelle-Orléans et New York, les valises, sacs de voyage, &c., étant transportés par les "porters" dans un car propre et bien aéré au Union Depot, Atlanta, où les voyageurs ont 1 heure pour dîner confortablement dans un des hôtels de première classe situés dans le voisinage, ou au restaurant du dépôt. On arrive à Washington plus tôt que par toute autre ligne. On retient des places dans les wagons-dortoirs de la Nouvelle-Orléans à New York. Les voyageurs, entre Atlanta et New York et les points intermédiaires, occupent dans les wagons-dortoirs, des compartiments correspondant à ceux qu'ils avaient de la Nouvelle-Orléans à Atlanta, ce qui leur évite l'ennui d'un changement de char pendant la nuit à Washington, changement qui a lieu sur les lignes rivales. Aucune autre route n'offre autant de facilités. Les wagons-dortoirs en usage, sont des PULLMAN PALACE DRAWING ROOM CARS, le genre le plus moderne et le plus perfectionné de la compagnie Pullman. Les passagers à destination des White Sulphur Springs et des autres sources situées sur la ligne du Chesapeake & Ohio R. R. arrivent à 3 h. 17 m. du soir, et partent à 9 h. 45 m. du soir, dans des "sleeper" allant directement aux White Sulphur, évitant par là un temps d'arrêt de 10 heures à Charlotteville, et un départ du même endroit à 2 h. 30 m. du matin, inconvénient qui existe par les autres lignes.

La direction a le plaisir d'annoncer au public que, grâce aux perfectionnements qu'elle a introduits sur son chemin et dans le matériel roulant, cette courte ligne est la route la plus confortable et la plus rapide qui existe entre la Nouvelle-Orléans, New York et toutes les villes de l'Est. Pour renseignements, billets, checks compartiments dans les wagons-dortoirs, et qui, des pour les villes de plaisance du Nord de la Géorgie, de la Caroline du Nord et du Sud et de la Virginie, s'adresser à J. W. COLEMAN, agent, coin Camp et Commune; W. J. HOUSTON, agent général des passagers et billets, à Atlanta; T. R. MACMURDO, agent général des passagers et billets, à Richmond; J. L. WALDROP, agent général des passagers pour le Sud; C. J. DUFFY, agent général des passagers pour le Sud, bureau du chemin de fer de Mobile, coin Camp et Commune.
3 juillet—

Great Jackson Route.
Chicago, St-Louis & New Orleans R.R.

Trains will leave and arrive at the Calliope Street Depot, on and after Septembre 9 1878, as follows:—

LEAVE. ARRIVE.
Train No 3, 7 A. M. Train No 4, 7:35 P. M.
These trains will run daily.

PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH TO LOUISVILLE, CINCINNATI, COLUMBUS, O., AND ONLY ONE CHANGE TO CHICAGO, NEW YORK AND EASTERN CITIES.

Tickets for sale, berths secured and information given at No 22 Camp street, corner of Common.

A. D. SHELDON, Ticket Agent.
F. CHANDLER, General Passenger Agent.
ja'y14—

Grande Route de Jackson.
Ligne de chemin de fer de Chicago, St-Louis et Nouvelle-Orléans.

A partir du 9 septembre 1878, les trains partiront de la gare de la rue Calliope et y arriveront comme suit:

DEPARTS. ARRIVEES.
Train No 3, 7 A. M. Train No 4, 7:35 P. M.
Ces trains partent tous les jours.

CHARS-DORTOIRS PULLMAN ALLANT JUSQU'A LOUISVILLE, CINCINNATI, COLUMBUS, O., (et seulement un changement à CHICAGO, NEW YORK et VILLES de L'EST.

Billets en vente, places retenues et renseignements fournis au No. 22 rue du Camp, coin Commune.

A. D. SHELDON, Agent de Tickets.
F. CHANDLER, Agent Gén. pour les Passagers.
14 jv.—

Chemin de fer Pontchartrain.

La gare en est au pied de la rue des Champs-Elysées, près la Levée, 3ème District.

EXCURSIONS au Lac,—aller et retour, le même jour,—20 cents. Pour les enfants au-dessous de 12 ans, 10 cents.

Jusqu'à Gentilly 15 cents de chaque côté.
Les trains partiront comme suit:

De la ville.		Du Lac.	
6 heures	A. M.	7 heures	A. M.
8 "	"	9 "	"
10 "	"	11½ "	"
Midi		1½ "	P. M.
2 "	P. M.	2½ "	"
3 "	"	3½ "	"
4 "	"	4½ "	"
5 "	"	5½ "	"
6 "	"	7 "	"

Le dimanche, les trains partiront toutes les heures, dès 2 heures P. M.

Le dimanche, les trains partiront du Lac à 6½ heures et demie du soir et de la ville à 7 heures du soir.

Le dernier train part du lac, le Dimanche seulement, à 7 1/2 heures du soir.

Les personnes qui désirent s'arrêter à Gentilly, devront en prévenir le conducteur avant le départ du train.

D. B. ROBINSON,
1er mai—au15sep Receveur.

LAURENT LACASSAGNE,
Marchand - Commissionnaire et Importateur de Vins et Liqueurs,
9..........RUE DECATUR..........9

AGENT pour la vente des Vins d'une des premières maisons de Bordeaux et de la célèbre marque de Cognac P. Denis, Gabriel Godard & Cie, Cognac, et de l'incomparable Balsamique des Pyrénées. 14 juil77—1an

J. VERGNOLE,
65..........Rue Decatur..........65

—IMPORTATEUR DE—
VINS, COGNAC, LIQUEURS, FRUITS A L'EAU-DE-VIE, VERMOUTH, HUILE, SARDINES, ABSINTHE.

Seul agent pour le Sud et l'Ouest de W. H. SUBA & CO., Cognac; de la célèbre marque des vins de A. SELLIER & CO., Bordeaux, CHAUVET FILS. Un assortiment général de liqueurs du pays.

BITTER DES ARABES
Supérieur à tout autre.

Les propriétés toniques, stimulantes et digestives de ce bitter, agissent sur le système nerveux et en font une boisson extrêmement agréable et bienfaisante. Comme apéritif le BITTER DES ARABES fait le plus grand bien aux estomacs faibles et délicats et combat efficacement la dyspepsie.

J. VERGNOLE,
9 déc—77—1an Propriétaire, N. Orléans

Avis aux Contribuables.

LE soussigné se chargera de payer toutes les taxes arriérées ou courantes, soit de ville ou d'Etat, à un escompte très avantageux pour les intéressés. Il réglera également toutes les licences d'Etat, à un escompte libéral. Il se chargera de faire un relevé exact de toutes les taxes payées par les propriétaires dont les terres sont sujettes aux réclamations de madame Gaines.

JOHN T. DUFOUR,
Passage de la Bourse.

56.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

AU No 104 DE LA RUE DU CANAL.

VINGT-QUATRIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte, la compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes reçues dans l'année expirée le 31 mai 1878, y compris les primes non-expirées de l'année précédente—

Sur risques de feu	$234,652 72	
Sur risques de mer	20,648 79	
Sur risques de rivières	24,051 91	
Total des primes		$279,353 42
En moins, primes non expirées		117,841 00
Montant net des primes le 31 mai 1878		$161,512 42
Pertes payées—		
Sur risques de feu	$55,427 80	
Sur risques de mer	12,465 68	
Sur risques de rivières	10,264 92	
Taxes, dépenses et intérêt payés	35,317 52	
Ré-assurances et primes remboursées	18,313 67	132,709 68
Bénéfices		$128 712 74

L'actif de la compagnie est comme suit:

Propriétés foncières	$206,054 86
Bons de la ville et bons hypothécaires	65,100 53
Actions de banques, des Water-Works, et autres actions	196,376 40
Billets garantis par hypothèques	186,501 65
Billets reposant sur nantissements	69,870 63
Effets à recevoir	81,811 67
Primes en voie de recouvrement	42,467 11
Agricultural Fair Association	2,600 00
Scrips de la ville	5,879 39
En caisse	91,551 25
	$1,077,613 59

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.

PAUL FOURCHY,
Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans, Signé, sous serment, par-devant moi, ce 10 juin 1878.

JAMES FAHEY,
Notaire.

Le 10 juin 1878, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende de vingt pour cent, comptant, sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 mai 1878, dividende qui sera payable le troisième lundi de juillet prochain.

Il a été, également, résolu de payer, aux actionnaires, sur demande, un intérêt de cinq pour cent l'an sur leurs actions.

Directeurs:

P. MASPERO,	EDWARD TOBY,
JOHN GEDDES,	D. FATJO,
P. FOURCHY,	M. W. SMITH,
J. J. FERNANDEZ,	D. A. CHAFFRAIX,
JNO. B. LALLANDE,	CHS. LAFITTE,
A. A. LELONG.	

11 juin—

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Capital payé..........$500,000.

VINGT-DEUXIÈME ETAT ANNUEL.

Bureaux No 52 rue du Camp.

Nlle Orléans, 1er janvier 1878.

CONFORMEMENT aux prescriptions de sa Charte, cette compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année finissant le 31 décembre 1877.

Montant des primes pour l'année écoulée le 31 décembre 1877.

Sur les risques de feu		$253,685 74
Sur les risques de rivières		91,210 38
Sur les risques maritimes		80,173 55
		$425,369 67
A ajouter— Risques non terminés 1876		$ 94,275 00
Primes brutes		$519,644 67
Moins— Risques non terminés, 1877	$104.741 00	
Primes remboursées	16.445 78	$121 186 78
Primes nettes		$398,457 86
Pertes, etc., payées pendant la même période—		
Sur les risques de feu	$ 92,406 58	
Sur les risques de rivières	19,185 02	
Sur les risques de mer	20,643 91	
	$132,235 49	
Pertes non ajustées	36,000 00	
	$168,235 49	
A ajouter— Ré-assurance	$ 44,797 29	
Dépenses générales, Taxes, Loyer, Board of Underwriters et Machines Babcock	50,279 11	
Fonds de réserve	10,000 00	
Intérêt sur capital	49,563 41	
	$322,874 30	
Moins escompte et intérêt	29,075 68	
		$293,798 62
Profit net		$104,659 27

La compagnie possède l'actif suivant, évalué au prix actuel de la place.

Actions et Bons	$306,329 00
Prêts sur hypothèque	9,122 61
Prêts sur garantie	93,040 89
Billets à recevoir	11,458 35
Propriétés foncières	25,000 00
Primes en voie de collection	52,435 49
Argent en caisse	159,482 73
Total de l'actif	$656,868 89

L'état précédent est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

JAS. I. DAY, Président.
H. CARPENTER, Secrétaire.

Signé et assermenté devant moi, ce 18e jour de janvier 1878.

A. INGRAHAM, Notaire.

Le Conseil de Direction, à une réunion tenue le dix-neuvième jour de janvier 1878, après avoir mis de côté dix mille piastres pour le fonds de réserve, puisées dans les profits nets de l'année, en a résolu de payer un dividende en argent de 5 pour cent à prendre sur le montant net des primes participantes de l'année écoulée le 31 décembre 1877. Le dit dividende sera payé à partir de lundi, 28 janvier 1878.

—DIRECTEURS—

E. J. HART,	JESSE S. FLOWER
HENRY RENSHAW,	J. WEIS,
HUGH WILSON,	R. W. TAYLOR
B. BISCOE,	J. C. MORRIS,
A. BALDWIN,	JAMES I. DAY,
CHAS. MACREADY,	LIONEL C. LEVY,
W. E. SEYMOUR,	EMORY CLAPP,
JNO. G. GAINES,	D. A. CHAFFRAIX
J. L. HARRIS,	T. L. AIREY,
L. ALCUS,	R. E. CRAIG
SCOTT McGEHEE,	SAM'L BOYD,
D. FATJO,	JNO. S. GROVES.

20 janv—

Etat annuel de la Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans.

Jusqu'à décembre 31 1877.

(ETABLIE EN 1805).

Primes de feu	$322,381 02	
Primes maritimes	34,032 42	
Primes de rivière	23,346 04	
Total des primes		$380,759 48
Moins Primes sur risques non expirées	$ 66,057 66	
Primes remboursées	12,190 18	
Ré-assurances	30,742 89	118,990 73
Primes nettes		$261,768 75
A ajouter: intérêts et sauvetage		41,823 54
		$303,592 29

A déduire:

Pertes par le feu	$66,417 85	
Pertes maritimes	17,722 00	
Pertes de rivières	12,320 85	$96,460 70
Réduction (rebate) 15 0/0	48,499 04	
Dépenses générales	34,214 46	
Taxes et licences d'Etat et de ville	10,242 70	
Board of underwriters	6,759 55	$194,176 45
Profits pour l'année 1877		109 415 84

A déduire:

Profits et pertes	$ 58,606 28	
Dividende, 30 juin 1877	$25,000 00	
Dividende, 31 décembre 1877	25,000 00	50,000 00
Balance		809 56 $109,415 84

Actif de la Compagnie à la valeur actuelle de la place.

Argent en Banque	$ 58,065 78
Propriétés foncières	118,275 12
Gold Bonds des Etats-Unis, N. O. City R. R. Co, Jackson & G. N. R. R. Co., bons de 1ère hypothèque, actions de banques et de compagnies d'assurance, et coupons de l'Etat de la Louisiane	195,399 42
Billets à recevoir (pour primes)	11,429 36
Billets de première hypothèque, billets avec garantie	166,523 84
Primes en voie de collection	70,210 94 $619,895 46

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

J. W. HINCKS, Secrétaire.
J. TUYES, Président.

Fait et assermenté devant moi, ce 16 janvier A. D. 1878.

JOHN L. LARESCHE,
3ème Justice de Paix.

A un meeting du Conseil de Direction qui a été tenu le 10 du courant, il a été résolu de payer l'intérêt-dividende semi-annuel de cinq pour cent sur le capital aux actionnaires ou à leurs représentants légaux, à partir du 14 courant.

N. O. 16 Janvier 1878. J. W. HINCKS,
Secrétaire.

DIRECTEURS:

ERNEST MERILH,	R. GALLY,
CHARLES LAFITTE,	ANT. CARRIERE,
CHS. E. SCHMIDT,	JULES ALDIGE,
CHARLES J. LEEDS,	W. A. BELL,
D. FATJO,	PIERRE POUTZ,
A. SCHREIBER.	JULES TUYES.

TWENTY-NINTH ANNUAL STATEMENT

—OF THE—

CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.

New Orleans, May 22 1878.

The Trustees, in conformity with amended charter, submit the following statement of affairs of the company on the 30th of April, 1878:

Fire premiums	$180,751 16	
Marine premiums	36,729 15	
River premiums	82,136 50	
	$299,616 81	
Earned premiums, less reinsurance and return premiums		$228,931 32
Losses paid and estimated, say:		
Fire losses	$44,424 27	
Marine losses	12,199 00	
River losses	40,635 96	
		97,259 23
		$131,672 09
Taxes, expenses, discount in lieu of participation, etc.	$59,291 28	
Less rents, salvage, savings, etc.	21,629 80	
		37,661 48
Gross profits		$94,010 61

The company have the following assets:

Bills receivable	$39,968 67	
Loans on bonds and mortgage	44,707 80	
		$84,696 47
Loans on call	$70,315 35	
Cash	63,126 62	
City bonds		133 441 97
Bank and other stocks		83,117 20
Real estate		59,186 63
Premiums in course of collection and suspense account		112,176 91
		33 992 19
		$506,611 37

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.

THOS. A. ADAMS, President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.

Sworn to and subscribed before me this 23d day of May 1878.

ALFRED INGRAHAM, Notary Public.

The Board of Trustees this day resolved, That after paying the annual dividend of TEN PER CENT. on the capital stock of the company, that a dividend of TWENTY PER CENT, in cash, be paid on MONDAY, June 10, to those parties entitled to receive the same.

TRUSTEES:

Thos. A. Adams,	Jno. E. King,
Sam'l B. Newman,	Fred'k Camerden,
Sam'l H. Kennedy,	Joseph W. Stone,
John Phelps,	George Martin,
Adam Thomson,	Alfred Moulton,
Henry Abraham,	L. C. Jurey,
Victor Meyer,	Edward Nalle,
Joseph Bowling,	Geo. W. Sentell,
Edw'd J. Gay,	Paul E. Mortimer,
Simon Hernsheim,	John V. Moore,
Simon Forcheimer,	W. B. Conger,
Jos. B. Wolfe,	Henry M. Preston,
R. B. Post,	J. J. Irby,
Edw'd Pilsbury,	Reuben G. Bush,
21 mai—	Jno. M. Parker.

ANNUAL STATEMENT.

—OF THE—

New Orleans Insurance Company.

Up to December 31, 1877.

ESTABLISHED IN 1805.

Fire Premiums	$322,381 02	
Marine Premiums	34,032 42	
River Premiums	23,346 04	
Total Premiums		$380,759 48
Less— Premiums on expired risks	$ 66,057 66	
Return Premiums	12,190 18	
Reinsurances	30,742 89	118,990 73
Net earned premiums		$261,768 75
Add interest and salvages		41,823 54
		$303,592 29
Deduct—		
Fire losses	$66,417 85	
Mar. losses	17,722 00	
River losses	12,320 85	$96,460 70
Rebate at 15 per cent.	48,499 04	
General expenses	34,214 46	
State and city taxes and licenses	10,242 70	
Board of Underwriters	6,759 55	194,176 45
Profit for the year 1877		$109,415 84
Deduct— Profit and loss		58,606 28
Dividend, June 30 1877	$25,000 00	
Dividend, December 31, 1877	25,000 00	50,000 00
Balance		809 56 109,415 84

ASSETS OF THE COMPANY AT THEIR MARKET VALUE.

Cash in bank	$ 58,065 78	
Real Estate	118,275 12	
United States Gold Bonds, New Orleans City Railroad Company, Jackson and Great Northern Railroad Company (1st mortgage bonds), Bank and Insurance Stocks and Louisiana State Consols	195,399 42	
Bills receivable for premiums	11,429 36	
First mortgage notes and pledge notes	166,523 84	
Premiums in course of collection	70,210 94	619,895 46

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.

JULES TUYES, President.
J. W. HINCKS, Secretary.

Sworn to and subscribed before me, this sixteenth January, A. D. 1878.

JOHN L. LARESCHE,
Third Justice of the Peace.

At a meeting of the Board of Directors held on the tenth instant, it was resolved to pay the semi-annual interest DIVIDEND OF FIVE PER CENT on the capital stock to the stockholders, or their legal representatives, on and after the tenth instant.

J. W. HINCKS, Secretary.
New Orleans, January 16, 1878.

DIRECTORS:

Ernest Merilh,	R. Gally,
Charles Lafitte,	Ant. Carrière,
Charles E. Schmidt,	Jules Aldigé,
Charles J. Leeds,	W. A. Bell,
D. Fatjo,	Pierre Poutz,
A. Schreiber	Jules Tuyes.

Merchants' Mutual Insurance Company

OF NEW ORLEANS.

No 104 CANAL STREET.

TWENTY-FOURTH ANNUAL STATEMENT.

IN conformity with the requirements of their charter the Company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1878, including Unearned Premiums for the previous year—

On Fire Risks	$234,652 72	
On Marine Risks	20,648 79	
On River Risks	24,051 91	
Total Premiums		$279,353 42
Less: Unearned Premiums		117,841 00
Net Earned Premiums 31st May 1878		$161,512 42
Losses Paid—		
On Fire Risks	$55,427 80	
On Marine Risks	12,465 68	
On River Risks	10,264 92	
Taxes and expenses, less interest	35,317 56	
Re-insurance and Return Premiums	18,313 67	132,799 68
Profit		$128,712 74

The Company have the following assets:

Real Estate	$206,054 86
City Bonds and Mortgage Bonds	65,100 53
Bank, Water Works and other stocks	196,376 40
Notes secured by mortgage	186,501 65
Notes secured by pledge	69,870 63
Bills receivable	81,811 67
Premiums in course of collection	42,467 11
Agricultural Fair Association	2,600 00
City Scrips	5,879 39
Cash on hand	91,551 25
	$1,077,613 59

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

PAUL FOURCHY,
President.
G. W. NOTT, Secretary.

State of Louisiana, Parish of Orleans, City of New Orleans.
Sworn to and subscribed before me the 10th day of June 1878.

JAMES FAHEY, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors held on the 10th day of June 1878, it was resolved to declare a Cash Dividend of Twenty Per Cent on the net earned participating Premiums for the year ending 31st May 1878, payable on the third Monday of July next.

Also, to pay to the Stockholders, on demand, interest at the rate of five per cent per annum on their stock.

Directors.

P. MASPERO,	EDWARD TOBY,
JOHN GEDDES,	D. FATJO,
P. FOURCHY,	M. W. SMITH,
J. J. FERNANDEZ,	D. A. CHAFFRAIX,
JNO. B. LALLANDE,	CHS. LAFITTE,
A. A. LELONG.	

June 11—

THE NEW ORLEANS BEE

DUFOUR & LIMET, PUBLISHERS.

OFFICE—No. 73 CHARTRES.

TERMS:

Rates of subscription—Daily, per annum, in advance, $14; half-yearly, $7; quarterly, $3 50.

Price of the paper—Single copies, Five cents.

Weekly—Per annum, $5; half-yearly, $2 50 quarterly, $1 25; Single copy, 10 cents.

For New York direct.

Cromwell Line.

This line is composed of the following steamers:
NEW ORLEANS, CORTES,
HUDSON, KNICKERBOCKER,
Steamship
NEW ORLEANS,
Capt. T. P. C. Halsey,
will leave her warf, foot of Toulouse street,
TUESDAY, Oct. 29, at 6 P.M.
Insurance on cargo by this line 1/2 per cent.

Cabin Passage..........$30
Steerage..........25
Excursion tickets..........50

Freight for LIVERPOOL, BREMEN and HAVRE taken by this line, and through Bills of Lading given for the same.

For freight or passage apply to
ALFRED MOULTON,
mar1—1y 1 Carondelet Street

VINGT-NEUVIEME ETAT ANNUEL DE LA

Crescent Mutual Insurance Company.

Nouvelle-Orléans, 22 mai 1878.

LES Directeurs, conformément à la Charte amendée, présentent l'état suivant des affaires de la Compagnie au 30 avril 1878.

Primes d'incendie	$180,751 16	
Primes maritimes	36,729 15	
Primes de rivières	82,136 50	
	$299,616 81	
Primes encaissées, moins réassurances et primes rendues		$228,931 32
Pertes payées et estimées, savoir:		
Pertes d'incendie	$44,424 27	
Pertes maritimes	12,199 00	
Pertes de rivières	40,635 96	
		97,259 23
		131,672 09
Taxes, dépenses, escompte au lieu de participations, etc.	59,291 28	
Moins loyers, sauvetage, épargnes, etc.	21,629 80	
		37,661 48
Profits bruts		$94,010 61

La Compagnie possède l'actif suivant:

Billets à recevoir	$39,968 67	
Prêts sur bons et hypothèques	44,707 80	
		$84,696 47
Prêts remboursables sur demande	$70 315 35	
Argent	63,126 62	
Bons de ville		133,441 97
Actions de banques et autres		83,117 20
Propriétés foncières		59,186 63
Primes en voie de collection et compense account		112,176 91
		33,992 19
Total de l'actif		$506 611 37

L'exposé précédent est une copie véritable et correcte des livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

Juré et signé devant moi, ce 22ème jour de mai 1878.

ALFRED INGRAHAM, Notaire.

Le Conseil de Direction a résolu aujourd'hui qu'après avoir payé le dividende annuel de DIX POUR CENT sur le capital de la Compagnie, un dividende de VINGT POUR CENT serait payé comptant LUNDI, 10 juin, à ceux qui y ont droit.

DIRECTEURS.

Thos A. Adams,	Jno. E. King,
Sam'l B. Newman,	Fred'k Camerden,
Sam'l H. Kennedy,	Joseph W. Stone,
John Phelps,	George Martin,
Adam Thomson,	Alfred Moulton,
Henry Abraham,	L. C. Jurey,
Victor Meyer,	Edward Nalle,
Joseph Bowling,	Geo W. Sentell,
Edw'd J. Gay,	Paul E. Mortimer,
Simon Hernsheim,	John V. Moore,
Simon Forcheimer,	W. B. Conger,
Jos. B. Wolfe,	Henry M. Preston,
R. B. Post,	J. J. Irby,
Edw'd Pilsbury,	Reuben G. Bush,
24 mai—	Jno M. Parker.

Compagnie d'Assurance du Peuple de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 10 RUE CARONDELET.

SEPTIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans l'année expirée le 30 juin 1878—

Sur risques de feu	$48,624 44	
Sur risques de rivières	6,778 07	
Sur risques de mer	4,975 24	$60,375 75
Moins—Primes non expirées	$15,845 87	
Moins—Primes remboursées	1,640 93	17,486 80
Montant net des primes reçues		$42,888 95
Plus—Primes non-expirées de 1877		10,090 34
		$52,979 29
Pertes, etc., payées dans la même période:		
Sur risques de feu	$3,041 10	
Sur risques de rivière	1.136 87	
Sur risques de mer	8,569 35	
Réduction (rebate)	7,817 17	
Réassurances	2,814 19	
Taxes	2,177 36	
Loyer	1,200 00	
Impressions et annonces	289 00	
Bureau des assureurs	1,252 05	
Dépenses, etc., moins intérêt	2,651 23	30,948 91
Bénéfice net		$22,030 38

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Primes en voie de recouvrement	$ 9,594 55
Actions de banques et autres actions	56,628 40
Propriétés foncières	18,127 60
Prêts garantis	9,316 01
Prêts sur hypothèque	11,742 91
Billets à recevoir	2,313 30
Meubles et installations de bureau	2,150 43
En caisse	13,598 81
Total de l'actif	$123,472 01

L'état qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

ERNEST PRAGST, Président.
JNO. WILSON, Vice-Président.
P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

Signé, sous serment, par-devant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 13 juillet 1878.

JNO. BENDERNAGEL, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 11 juillet 1878.

Aujourd'hui, à une réunion du conseil de Directeurs, il a été résolu, à l'unanimité, de déclarer un Dividende de Dix pour cent sur le capital de la Compagnie, et de payer un Dividende de Cinq pour cent, à TOUS les assurés sur leurs primes participantes au plus des 15 0/0 déjà reçus par eux, à partir du 5 août 1878.

P. M. SCHNEIDAU,
14juillet—1an Secrétaire.

TRAMWAYS

OU

CHEMINS DE FER URBAINS DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Point Central.

Tous les tramways ou chemins de fer urbains de la Nouvelle-Orléans, viennent aboutir à la rue du Canal, le grand et unique boulevard de la ville, dont la statue de Clay est le point central. C'est de ce point que rayonnent toutes les voies ferrées destinées au service intérieur de la cité.

Ligne de la rue du Canal.

Les cars portant l'inscription "Ridge Cemeteries" longent la rue du Canal, dans sa partie inférieure, sur un parcours de trois milles et demi jusqu'à l'endroit connu sous le nom de "Half-way House" et qui est situé à mi-chemin entre la ville et le lac Pontchartrain. Le Côteau de la Métairie commence au Half-way House; c'est un plateau qui domine de six à huit pieds les cyprières avoisinantes et sur lequel sont construits quelques uns des plus beaux cimetières de la Nouvelle-Orléans, entre autres le Cimetière Greenwood où l'on peut admirer le magnifique monument qu'une Association de dames a fait élever à grands frais à la mémoire des soldats morts au service de la Confédération. Un peu au-delà du Half-way House apparaît le nouveau Cimetière de la Métairie qui occupe la place de l'ancien hippodrome de la Métairie.

Un autre service de cars partant de la rue du Canal, relie la ville aux rivages du lac Pontchartrain, et aboutit à l'endroit où le nouveau Canal se jette dans ce lac. Le chemin est à deux voies à partir du "Half-way House," et les wagons, au lieu d'être traînés par des chevaux sont remorqués par une petite locomotive. La distance à parcourir est de sept milles. Le petit village bâti à la jonction du Nouveau Canal et du Lac est extrêmement agréable et, depuis l'établissement de la voie ferrée, est devenu un but général de promenade. Il s'y trouve d'excellents restaurants, des salons de rafraîchissements, des établissements de bains, des tirs, etc.

Lignes des rues Magazine et Prytania.

Le point de départ de ces deux lignes est à côté gauche de la statue de Clay, ou celui qui regarde le fleuve. L'une et l'autre traversent la rue du Camp sur la même voie, jusqu'à la rue Prytania, point où elles bifurquent; les cars de la ligne Prytania suivant la rue de ce nom jusqu'au dépôt établi dans la rue Toledano, et la ligne Magazine continuant à remonter la rue du Camp jusqu'à la rue Magazine, et longeant celle-ci jusqu'à la rue St-Joseph. Il y a un changement de cars dans la rue Magazine, au-delà du Marché de ce nom.

En remontant la rue du Camp par l'une ou l'autre des lignes ci-dessus, on voit à sa droite la Place Lafayette, à sa gauche Odd Fellows' Hall, St-Patrick's Hall et la belle Eglise de St-Patrick.

Dans la rue Prytania se trouvent quelques-unes des plus beaux édifices de la Nlle-Orléans.

A retour, les cars de la ligne Magazine franchissent la rue de ce nom sur une double voie, et les cars de la ligne Prytania parcourent également la rue de ce nom sur une double voie jusqu'à la jonction de la rue du Camp, point où ils tournent dans la rue Poeyfarré pour suivre la rue Magazine.

Ligne de Carrollton et de la rue Jackson.

Les cars de cette ligne partent de la rue Baronne, près de Canal, à deux îlets de la statue de Clay: ils stationnent en face de Grunewald Hall. La ligne est à double voie jusqu'à Carrollton par la rue Baronne, le Cercle Tivoli et l'Avenue St-Charles. Dans le Cercle Tivoli s'élève un monument à la mémoire de Lee, le grand général confédéré.

Il y a, à Napoleon Avenue, une station où s'arrêtent les wagons traînés par les chevaux pour être remplacés par des voitures dont la puissance motrice se compose d'une petite locomotive sans feu, qui se charge de vapeur à Carrollton. Cette ingénieuse invention est due à feu le Dr. Lamm. On gagne ainsi Carrollton que des cyprières séparaient autrefois de la Nlle-Orléans et qui en est maintenant un faubourg. La distance de la rue du Canal à Carrollton est d'environ sept milles. Aux stations de Louisiana Avenue et de Napoleon Avenue sont des embranchements qui les relient au Mississipi.

Il y a aussi des cars qui partent de la rue Baronne, en face de Grunewald Hall, suivent la voie, par la rue Baronne et l'Avenue St-Charles, jusqu'à la rue Jackson dans laquelle ils s'engagent alors pour gagner le fleuve par un embranchement double.

Ligne de l'Esplanade et du Pont du Bayou.

Les cars de cette ligne partent de la rue du Canal, descendent la rue des Remparts et longent la rue de l'Esplanade jusqu'au pont du Bayou: distance, trois milles environ. Ils reviennent par la même chemin, la voie étant double.

La rue des Remparts et la rue de l'Esplanade sont deux des plus belles rues de la Nlle-Orléans: elles sont larges et bordées de maisons élégantes et en général fort bien construites.

En traversant le pont du bayou on trouve de l'autre côté de ce cours d'eau un car qui vous transporte au Half-way House et de là à la statue de Clay par la rue du Canal.

Sur le parcours de la ligne de l'Esplanade, et près du Bayou, se trouvent les Fair Grounds où ont lieu les Expositions de l'Etat de la Louisiane et où le Louisiana Jockey Club a établi un champ de course. De l'autre côté du Bayou, la voie qui conduit au Half-way House longe le City Park dont les chênes séculaires forment une épaisse forêt.

Ligne des rues Remparts et Dauphine.

Point de départ: rue du Canal. La route se fait par la rue des Remparts jusqu'à la rue de l'Esplanade, celle-ci jusqu'à la rue Dauphine, et la rue Dauphine jusqu'à la rue Pologne, dans le 3e district, où se trouve la station. Le retour s'opère par la rue des Remparts et la rue du Canal.

A la station de la rue Pologne, il y a des cars qui vont jusqu'aux Abattoirs en passant devant les Casernes fédérales. Pour la route entière, de la rue du Canal aux Abattoirs, on ne paie que 5 cents.

Ligne de la Levée et des Casernes.

Les cars partent de la rue du Canal, vis-à-vis la Douane; ils s'engagent dans la rue Peters, qui devient ensuite Vieille-Levée et Levée, et atteignent la rue d'Enghien, 3e district, qu'ils suivent jusqu'à la rue de Chartres pour gagner la rue Pologne où se trouve la station. Là, les personnes qui veulent se rendre au Couvent des Ursulines, aux Casernes ou aux Abattoirs, prennent le car affecté à ce service, comme ci-dessus.

Les voitures de cette ligne passent devant la Place Jackson, la Cathédrale, le Marché français et l'Hôtel des Monnaies.

Le retour à la rue du Canal s'opère par les rues Pologne, Royale, Enghien et Levée.

Ligne de la rue Annonciation.

Station de départ: Rue du Canal, entre Camp et Magazine. Les cars longent la rue Tchoupitoulas jusqu'à sa jonction avec les rues Delord et Annonciation, et suivent cette dernière rue, en contournant la Place Annonciation, jusqu'à la station d'arrivée, située dans Louisiana Avenue. Pour le retour, ils prennent la rue Chippewa jusqu'à la Place Annonciation et la rue de ce nom qu'ils descendent jusqu'à la rue Delord. Ils suivent ensuite la rue Delord jusqu'à la rue Peters et celle-ci jusqu'à la rue du Canal.

Ligne Tchoupitoulas.

Station de départ: Rue du Canal, près Camp. Les cars remontent la rue Tchoupitoulas jusqu'à Louisiana Avenue et reviennent par la rue Tchoupitoulas (double voie) jusqu'à Felicity Road, qu'ils descendent jusqu'à la rue Peters et la rue du Canal. On peut voir sur le parcours de cette ligne la Fabrique de Glace et l'Ascenseur des Grains (Grain Elevator). En changeant de voiture à Louisiana Avenue, on se rend au City Park, 6ème district. On peut aussi prendre le car à Louisiana Avenue, ou à Napoleon Avenue pour revenir en ville par les voitures du chemin de fer de Carrollton.

Lignes de la rue St. Charles.

Ces lignes comprennent deux routes dont la station de départ est au pied de la rue St. Charles, près de sa jonction avec la rue du Canal. Les deux lignes remontent la rue St. Charles au moyen d'une seule voie, jusqu'au Cercle Tivoli d'où elles gagnent Triton Walk. Les *Baronne cars* passent de Triton Walk à la rue Baronne qu'ils remontent jusqu'à la station d'arrivée située rue Huitième. Les *Dryads cars* vont de Triton Walk à la rue Dryades, passant devant le marché de ce nom, remontant la rue Dryades jusqu'à St. Andrew, suivant St. Andrew jusqu'à Baronne et Baronne jusqu'à la rue Huitième.

Le retour s'opère pour les *Baronne cars*, par la rue Carondelet jusqu'à la rue du Canal; et pour les *Dryads cars*, par les rues Huitième, St. Denis, Dryades, St. Andrew, Remparts et Canal.

Les cars de cette double ligne passent devant l'Hôtel St-Charles, le Masonic Hall, l'Académie de Musique, le Théâtre St-Charles, l'Hôtel de Ville, la Place Lafayette et l'Exposition Building.

Ligne de la gare du chemin de fer de Jackson.

Station de départ: Rue Magnolia, près de la gare du Chicago, St. Louis and New Orleans Railroad, autrefois chemin de fer de Jackson. Parcours: Rue Erato jusqu'à Carondelet, Carondelet et Bourbon jusqu'à l'Esplanade, Esplanade jusqu'à Decatur, Decatur jusqu'aux Champs-Elysées, 3ème district, en face de la gare du chemin de fer du lac Pontchartrain. De là, on peut prendre le train pour aller à Milneburg, sur les rives du lac.

Le retour s'opère par les Champs-Elysées, la rue Royale, la rue St.-Charles, Triton Walk, la rue Dryades et la rue Clio. On passe, rue Royale, devant le State House (ancien Hôtel St.-Louis).

Ligne de la rue Dumaine et des Fair Grounds.

Station de départ: rue du Canal, statue de Clay. Parcours: (cars verts) Canal jusqu'à Dauphine, Dauphine jusqu'à Dumaine, Dumaine jusqu'à Broad, Broad jusqu'à Laharpe et de là à la station d'arrivée. Les cars bleus suivent la même route; seulement, au lieu de tourner dans la rue Broad, ils suivent la rue Dumaine jusqu'au Bayou St-Jean, longent les bords du Bayou jusqu'à la Grande Route St-Jean, d'où ils se rendent à la station d'arrivée, en passant devant la porte des Fair Grounds, qui fait face à la rue Sauvage.—Le retour s'opère par la Route Gentilly, la rue Broad, la rue St-Pierre, et principalement par la rue des Ursulines jusqu'à la rue du Canal.

Ligne de la rue Claiborne.

Station de départ: rue du Canal, près de la Levée. Parcours: De Canal à Claiborne, de Claiborne aux Champs Elysées et à la rue Urquhart, de là rue Urquhart à la station d'arrivée, Avenue Lafayette. Retour: De l'Avenue Lafayette à Bons Enfants, de Bons Enfants aux Champs Elysées et à Claiborne, de Claiborne (double voie) à la rue du Canal.

La rue Claiborne est la rue la plus large de la Nouvelle-Orléans et sera tôt ou tard une des plus belles avenues de la ville.

D'autres cars de cette ligne portant cette inscription "Canal and Common street" partent également du pied de la rue Canal qu'ils suivent jusqu'à la rue des Remparts. Ils remontent ensuite cette dernière rue jusqu'à Commune, et Commune jusqu'à la station située entre Tonti et Rocheblave. Ils reviennent par Commune, Bassin et Canal.

Ligne de la rue Girod.

Station de départ: Rue du Canal près de la Levée. Parcours: Front à Girod, Girod à Liberty, Liberty à Poydras, Poydras à Claiborne, Claiborne à Commune, Commune à la station entre Rocheblave et Tonti. Retour: Commune, Claiborne, Claiborne à Perdido, Perdido à Carroll et Poydras, Poydras à Fulton, Fulton à Canal.

Chemin de fer de la rue du Canal, du City Park et du Lac.

Les wagons de cette ligne sont mus par une légère locomotive et vont de la rue du Canal au Fort Espagnol, sur le lac Pontchartrain: distance, environ sept milles. La voie est double d'un bout à l'autre, à l'exception de deux tronçons insignifiants. La station de départ est dans la rue du Bassin près de Canal. Les trains suivent la rue du Bassin jusqu'à la rue Bienville, la rue Bienville jusqu'à la St-Patrick, St-Patrick jusqu'à la rive occidentale du Canal d'Orléans, à la jonction du Chemin de la Métairie et du Parc; ils longent ensuite le Canal d'Orléans (côté ouest) jusqu'au Lac Pontchartrain.

Pour le retour ils suivent la même route jusqu'au Parc, et le reste du parcours se fait ainsi: rue Bernadotte jusqu'à la rue Bienville, Bienville jusqu'à Claiborne, Claiborne jusqu'à Douane, Douane jusqu'à Bassin.

Ligne du Chemin du Bayou et du Marché Français.

La station de départ est la même que celle de "Levee and Barracks," rue du Canal, vis-à-vis la Douane. La même voie sert également aux deux lignes jusqu'à la rue de l'Esplanade où se trouve une voie double conduisant en ligne droite jusqu'au Pont du Bayou. Le retour s'opère par la même route, la voie du Bayou à la rue des Remparts étant commune à la ligne "Esplanade and Bayou Bridge" et à la ligne "Bayou and French Market."

Ligne des Fair Grounds et du Marché Français.

Station de départ: Levée près Dumaine. Parcours: Levée à Dumaine, Dumaine à Broad, Broad à la station de la rue Laharpe. Retour: Bayou à Broad, Broad à Ursulines, Ursulines au Marché Français.

Upper Magazine Line.

Station de départ: coin lower Magazine et Harmony. Les cars traversent rue Magazine sur une double voie jusqu'à la rue St. Joseph.

Chemin de fer de Pontchartrain.

Ce chemin de fer est un des plus anciens de l'Amérique: il a été inauguré il y a environ 46 ans. La voie a cinq milles de longueur et se dirige en ligne droite du Mississipi au lac Pontchartrain.

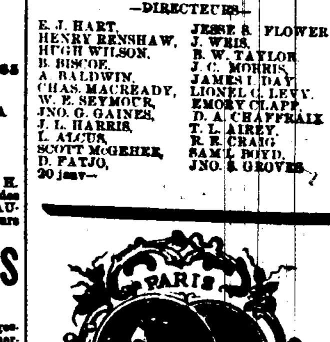

J. P. SARRAZIN,
Manufacture de Tabac à la vapeur,
ÉTABLIE EN 1842.
91 & 93 CHARTRES, COIN CONTI.
SUCCURSALE: 66 POYDRAS, COIN TCHOUPITOULAS.

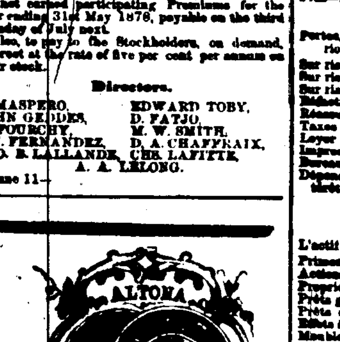

OFFRE à sa nombreuse clientèle, un vaste assortiment de TABACS à fumer, à priser et à chiquer, en gros et en détail, à des prix réduits. Agence pour la Louisiane des fameux CIGARES CHAMPAGNE et HALF & HALF. Agence pour les Etats-Unis des célèbres marques de CIGARES de la Havane: LA PERLA DE CUBA et HIJA DE LA HABANA. Propriétaire du JOS. QUEYRON'S CIGAR WORKS. 1,500,000 CIGARES DOMESTIQUES de qualités supérieures à ces prix réduits. Agence STAR NEW STYLE & FOREST—BRIGHT NAVIES—TWIST J. B. PACE et autres marques célèbres.

FEUILLETON.

Commencé le 27 juin 1878.

SA MAJESTÉ L'ARGENT.

PAR XAVIER DE MONTÉPIN.

QUATRIÈME PARTIE.

LES TROIS SŒURS.

(Suite)

Hector, ce jour-là, ne reçut qu'une visite, celle de son père adoptif, et Godefroy de Castel-Vivant, venu par convenance, ne passa guère plus de dix minutes auprès de lui.

La nuit fut aussi bonne, aussi réparatrice que celle de la veille.

Le petit prince, en s'éveillant le lendemain matin, se trouva si dispos et si gaillard qu'il crut avoir retrouvé complètement ses forces.

—Avant-trois jours — murmura-t-il — je pourrai sortir en voiture.... Avant la fin de la semaine je monterai certainement à cheval....

Vers neuf heures Germain entra dans la chambre, portant sur un plateau de vermeil une lettre timbrée d'Orléans.

C'était le billet écrit la veille par Lazarine et que nous avons mis tout entier sous les yeux de nos lecteurs.

Avec quelle ivresse amoureuse, avec quels transports de joie folle Hector dévora d'abord, puis lut et relut dix fois de suite cette épître merveilleusement habile:—il nous paraît superflu de le dire.

En croyant reconnaître la marquise au portrait tracé par Germain il ne s'était point fait illusion!....—Elle l'adorait.... Elle voulait devenir sa femme dans le plus bref délai.. Elle lui proposait de quitter la France avec lui et d'aller se marier à l'étranger, si la fuite devenait nécessaire.....N'était-ce pas lui témoigner autant de confiance que d'amour?....

Nous devons constater ici que, depuis l'incident de la provocation au théâtre des Variétés, il se passait dans l'esprit d'Hector un phénomène très singulier, assez difficile à expliquer clairement, et dont lui-même ne se rendait compte que d'une façon fort imparfaite.......

Sa haine demeurait entière à l'endroit de l'ex-officier dont la marquise avait tant à se plaindre, et qui se plaçait entre elle et lui comme un obstacle vivant, mais il ne pouvait se faire à l'idée que cet être odieux et Marcel Laugier fussent une seule et même personne......

Il détestait l'un de toutes ses forces, tandis que l'autre lui paraissait absolument sympathique.

Il aurait joyeusement tué le premier; —il aurait cordialement tendu la main au second.

Cette double impression lui revint de façon très nette après la lecture de la lettre de Lazarine.

En vain il tenta d'analyser ce qui se passait en lui-même.—Il dut y renoncer, de guerre lasse, car la tension d'esprit amenait la fatigue si formellement défendue par le médecin.

— Ma parole d'honneur — se dit-il — je n'y comprends rien!..... —Il me paraît inadmissible que ce garçon à physionomie loyale et franche soit un misérable, car l'homme qui, sans droits sur une femme, s'impose à cette femme par la menace et par l'intimidation est le dernier des drôles..... et cependant c'est positif, puisque la marquise l'affirme et que la marquise ne saurait mentir...... — Sans doute je vois mon adversaire sous des couleurs trop favorables.....—Son air de loyauté chevaleresque n'est assurément qu'un vernis d'hypocrisie.....—Pas honnête trop peu ce hussard pour le bien juger.... —Si je le rencontrais de nouveau, si j'avais avec lui un entretien sérieux, je serais sur mes gardes, je découvrirais ce qu'il me cache, et je ne prendrais plus sottement le masque pour le visage. — Dupe d'un ami, passe encore, mais d'un ennemi, ce serait trop bête!....

Le résultat de ces réflexions fut qu'Hector étendit le bras et appuya le doigt sur le bouton du timbre placé à portée de sa main.

Germain accourut et se posa en face de son maître, dans l'attitude discrète d'un serviteur bien stylé attendant un ordre.

—Avant-hier, après le départ du prince Godefroy et de M. Leroux — lui dit l'ex-Bégourde — vous m'avez monté une carte......

—Oui, monsieur le prince......

—Vous souvenez-vous du nom gravé sur cette carte?

—Parfaitement.. —Ce nom était *Marcel Laugier*.... C'est celui du gentleman qui a eu l'honneur de se battre avec monsieur le prince....

—Descendez chez le concierge.... — reprit le fils adoptif de Godefroy — Il est possible que M. Laugier vienne en personne prendre de mes nouvelles.... Il est même probable qu'il viendra. — Donnez l'ordre de lui dire — s'il se présente — que je serais heureux de le recevoir.... — Deux coups du timbre de l'hôtel avertiront de son arrivée.....—Vous irez au-devant de lui, et vous l'introduirez sur-le-champ......

—Oui, monsieur le prince.

Vers quatre heures de l'après-midi, le timbre résonna deux fois.

—Ce doit être mon hussard.....—pensa le petit prince.

C'était le hussard, en effet.

Au bout de quelques minutes la porte s'ouvrit, et le valet de chambre annonça:

—Monsieur Marcel Laugier......

—Soyez le bienvenu, monsieur....— dit Hector, et il ajouta:—Germain, avancez un fauteuil à monsieur Laugier et mettez un oreiller de plus sous mes épaules.

Le domestique obéit et se retira.

Marcel restait debout près du lit, et semblait non embarrassé mais un peu ému.

—Tout d'abord, monsieur—dit-il—je tiens à constater que, dans notre situation réciproque, je n'aurais pas eu l'indiscrétion de songer à être reçu, mais on m'a dit de votre part qu'il vous serait agréable de me voir.......

—Cela m'est agréable en effet....—interrompit Hector.

—Aussi je suis monté avec empressement,—acheva Marcel—et je serai très heureux, je vous assure, si vous me permettez de vous tendre la main.......

—Je vous le permets bien volontiers ....réplique le prince.

L'ex-officier poursuivit en souriant:

—C'est celle d'un adversaire qui ne demande qu'à devenir un ami.

—On a vu plus d'une amitié commencer par un duel....—fit Hector pour éviter de répondre d'une manière positive!

Une poignée de main fut échangée.

Marcel s'assit.

—Je suis heureux—reprit-il—de voir par mes propres yeux combien sont rapides les progrès de votre convalescence.

—Vous n'avez pas du tout la mine d'un homme qui vient de perdre beaucoup de sang.—Dans fort peu de jours vous serez debout......

—Le docteur l'affirme et c'est surprenant,—réplique le prince—car le très joli coup d'épée que j'ai reçu de vous devait me clouer au lit pour six semaines ou deux mois, si même il ne m'envoyait dans l'autre monde, chose plus probable encore.

—Pendant tout un jour et toute une nuit j'ai cru vous avoir tué....—continua Marcel Laugier.—J'ai éprouvé, je vous jure, un chagrin profond!....—Je ne me pardonnais pas votre mort, dont j'étais cependant bien innocent, vous me rendrez la justice d'en convenir.

—On est toujours innocent du résultat d'un combat loyal,—dit Hector.

—Sans doute, mais ce n'est pas cela que je veux dire....—répliqua Marcel—Je parle du combat lui-même.....J'ai la conscience de n'avoir rien fait pour le provoquer.....—Pouvais-je décliner la rencontre que votre vivacité rendait inévitable?

—Assurément non.....

—Grâce au Ciel le dénouement n'aura rien de funeste.—Tout est bien qui finit bien, et nous voici causant de façon amicale, après nous être égorgés de notre mieux....—Me permettrez-vous maintenant, monsieur, de tenter d'éclaircir un point de cette affaire resté pour moi très obscur?.......

—Je vous y aiderai volontiers....—Quel est ce point?

—Le point de départ.....

—Je ne comprends pas très bien, je l'avoue....

—Je vais m'expliquer.....—Votre persistance à faire naître une discussion entre nous, lors de notre rencontre fortuite au théâtre, m'a causé la plus grande surprise.....—Elle ne me semblait pas naturelle....

—En vérité!....—dit Hector.

—Mon Dieu, oui.....—J'ai fait des conjectures de toutes sortes, et je voudrais savoir de vous si celle qui m'a paru la plus vraisemblable a le moindre fondement....

—Vous aviez supposé peut-être—interrompit vivement le prince—que je vous connaissais, quoique je fusse inconnu de vous, et que je vous cherchais querelle à propos de quelque rivalité dans une intrigue galante?....

—En aucune façon.....—réplique Marcel d'un ton grave.—Je ne pouvais supposer rien de pareil?.....

—Pourquoi donc?

—Pour des motifs qui me sont personnels et que vous allez comprendre:— Quoique jeune, et ne faisant pas profession de morale austère, je vis entièrement en dehors du monde de la galanterie.....—Je me suis donné tout entier à un seul amour; j'appartiens à une seule femme, et cette femme n'est pas de celles à propos de qui peut naître une rivalité banale....

Hector devint pâle et sentit son cœur bondir.

Marcel parlait de Lazarine!....

Le petit prince fut au moment de s'écrier:

—Cette femme ne vous aime pas! Elle ne vous a jamais aimé! Elle ne vous aimera jamais!.....Vous êtes son tyran, son ennemi, et c'est pour la délivrer de vos obsessions que j'ai voulu me battre avec vous, et que j'aurais voulu vous tuer!

Mais il avait juré le silence.

Il se souvint de son serment et il murmura:

—Je continue à ne pas comprendre.... —Puisque ce n'était point cela, qu'était-ce donc, et qu'aviez-vous supposé?....

XIV

—Vous ne vous étiez jamais battu, n'est-ce pas?—demanda Marcel Laugier.

—Jamais.....—répondit Hector.

—Je m'en doutais—poursuivit l'ex-officier en souriant.—J'avais supposé que vous désiriez vous battre avec n'importe qui, sous n'importe quel prétexte, et que ma tournure militaire, ma moustache et mon ruban rouge, m'ayant désigné à vous comme un adversaire très convenable, vous m'aviez fait l'honneur de me choisir pour vous donner la réplique.....—M'étais-je trompé?....

—Pas absolument.....—réplique le petit prince en cachant de son mieux un embarras très vif, car il lui déplaisait de mentir.

—Je suis enchanté qu'il en soit ainsi... —continua Marcel, prenant pour une adhésion formelle cette réponse un peu vague.—Vous avez fait vos premières armes avec une tenue et une correction au-dessus de tout éloge.....—Vous avez reçu de moi le baptême du sang, et rien n'empêche maintenant une bonne et solide affection de remplacer l'humeur batailleuse qui nous a mis en face l'un de l'autre sur le terrain.....—Si la sympathie que vous m'inspirez est réciproque, il est certain que nous ne resterons pas l'un pour l'autre des indifférents.....— Ne vous hâtez pas de vous prononcer..... —L'amitié ne s'improvise point, je le sais à merveille.....—Vous avez déjà la mienne.....j'attendrai la vôtre, et je l'attendrai sans impatience, car un peu plus tôt ou un peu plus tard elle viendra, j'en suis sûr.....

L'embarras d'Hector redoublait.

Ces paroles dont la franchise était manifeste lui allaient droit au cœur.

Il aurait voulu tendre les deux mains à Marcel, en lui disant:

—Soyons amis tout de suite!.....

Mais pour les motifs qui nous sont connus il se raidissait contre son émotion, et s'efforçait de ne voir en son adversaire que le persécuteur de la marquise de la Tour-du-Roy...

Il balbutia quelques mots confus, quelques expressions de banale politesse que Marcel eut le droit d'interpréter à sa guise.

L'ex-officier reprit après un court silence:

—Si je n'avais eu le plaisir inespéré de vous voir aujourd'hui, vous auriez reçu demain matin une lettre de moi.....

—Qu'aviez-vous à me dire?... demanda le jeune homme.

—Je tenais à me justifier d'avance d'un crime de lèse-courtoisie que je commettrai ou du moins que j'aurai l'air de commettre.... A partir de demain il ne me sera plus possible de venir ici, ni même d'envoyer prendre de vos nouvelles....

—Pourquoi cela? fit le prince agité d'un pressentiment soudain.

—Pour la meilleure de toutes les raisons.....

—Laquelle?

—Je quitte Paris.

—Demain?

—Oui.... par un des premiers trains du matin.

—Vous faites un voyage?

—Sinon un voyage, du moins une absence.

—Et cette absence sera longue?......

—Je ne saurais lui assigner une durée que j'ignore moi-même....

Le petit prince ne pouvait interroger d'avantage sans une indiscrétion manifeste, et sans risquer de compromettre le secret qu'à tout prix il devait garder, mais une poignante angoisse s'emparait de lui, et cette angoisse était assurément légitime.

Il se disait:

—Que signifie cela?.... Lazarine a quitté Paris et cet homme part à son tour!.... Ne médite-t-il pas quelque obsession nouvelle?.... Comment le savoir, et surtout de quelle façon l'empêcher, cloué sur mon lit comme je le suis par cette blessure maudite?.......

La question ainsi formulée demeurait naturellement sans réponse.

A partir de cette minute la gêne et la préoccupation d'Hector devinrent manifestes, et Marcel Laugier s'aperçut qu'il se passait dans l'esprit de son interlocuteur quelque chose d'insolite.

Il mit sur le compte de la fatigue ce brusque changement, inexplicable pour lui de toute autre manière, et, se reprochant d'avoir causé cette fatigue, il se leva et tendit de nouveau la main au jeune homme qu'il considérait désormais comme un ami.

Le ci-devant Bégourde éprouvait un sentiment de violente répulsion, mais il craignit de se trahir en refusant de serrer la main tendue, et il se prêta d'une façon très froide à la chaude étreinte de Marcel.

Ce dernier se retira, un peu surpris mais non froissé, en attribuant plus que jamais l'humeur bizarre de son adversaire à l'état fébrile d'un convalescent.

A peine l'ex-officier venait-il de quitter la chambre, qu'Hector pressa deux fois de suite le bouton du timbre, avec une extrême vivacité.

Germain accourut.

—Du papier, des plumes, de l'encre... tout ce qu'il faut... à l'instant! commanda le jeune homme.

Et comme le valet restait immobile, il ajouta:

—Qu'attendez-vous?....

—Monsieur le prince veut écrire? demanda Germain du ton le plus humble.

—Sans doute, je veux écrire!

—Monsieur le prince me permettra-t-il de lui rappeler que M. le docteur l'a positivement défendu.....

—Que m'importe la défense du médecin?

—Cependant.....

—Obéissez, ou vous n'êtes plus à mon service....

—Je prie monsieur le prince de croire que mon dévouement seul.....

—Le dévouement est une bonne chose —interrompit Hector—mais il ne faut pas en abuser.—Faites vite.

—Je me hâte.....

Deux minutes plus tard le fils adoptif de Godefroy, assis et non plus couché dans son lit, les épaules soutenues par des oreillers empilés, un buvard sur les genoux, une plume à la main, traçait ces deux mots:

"Lazarine adorée,"

Il s'aperçut alors qu'il lui serait moins facile qu'il ne l'avait cru de mener à bien sa tâche....

Un tremblement nerveux, causé par la faiblesse, agitait sa main.—Une sorte de brouillard s'étendait devant ses yeux.— Il avait des bourdonnements dans les oreilles, et des myriades de papillons noirs voltigeaient sur son papier.

Mais il savait trouver en lui-même, quand il le fallait, une notable dose d'énergie.

Il réagit donc contre la défaillance de son corps, et à force de volonté il en fut vainqueur. — La main s'affermit.—La brume se dissipa.—Les bourdonnements firent silence.—Les papillons noirs s'envolèrent.—Il devint possible à Hector de former des caractères réguliers, et au-dessous de: "Lazarine adorée," il écrivit les lignes suivantes, un peu fiévreuses sans doute, un peu désordonnées et beaucoup plus ampoulées qu'il n'aurait fallu, mais qui disaient, en somme, tout ce qu'elles voulaient dire:

"Votre chère lettre, que je presse tantôt contre mes lèvres et tantôt sur mon cœur, a fait de moi un homme absolument heureux!.....—Bien plus que les médecins, bien mieux que tous les soins dont je suis entouré, elle a contribué, n'en doutez pas, à mon salut, à ma guérison.....—C'est à elle que je dois les forces qui me reviennent si vite et que j'aurai bientôt retrouvées tout entières.....

"Je vous avais devinée, chère Lazarine!....

"Cette femme héroïque, cette incarnation de la tendresse touchante et de la charité sainte, apparue à mon chevet à l'heure terrible où, vainqueur par l'agonie, j'étais presque rayé du nombre des vivants, l'instinct de mon amour m'avait crié que c'était vous!....

"Je ne me trompais pas.....—Votre lettre m'en a donné la preuve!

"Ma vie tout entière sera trop courte pour vous témoigner ma reconnaissance! pour vous rendre en bonheur tout le bonheur que je reçois de vous.....

"Quand vous serez ma femme idolâtrée, quand vous vous nommerez la princesse de Castel-Vivant, je jure de vous payer ma dette....

(*A continuer*)

Ordres pour charbon remplis avec célérité par Hy J. Montagnet, 4 rue Carondelet.